

LA NATION

Quotidien National d'Information

Dimanche 15 Février 2026 N° 3702 Prix: 10 DA

AIR ALGÉRIE RÉDUIT SES
LIAISONS VERS DUBAÏ

**Dernier vol
d'Emirates
vers l'Algérie
en février 2027** p3

ESSAIS NUCLÉAIRES MENÉS PAR LA FRANCE DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

L'Algérie engage un programme national de décontamination

p3



SOMMET DE L'UA

L'Algérie réaffirme son engagement pour le Sahel, la Libye et le Sahara occidental

p3

REBOISEMENT

**Lancement de la campagne de la
plantation de 5 millions d'arbustes**



FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

**Le CSC conforte sa place
de dauphin, l'ASO respire**

p9

JUSTICE

Le Centre algérien de règlement des litiges est né

Le président de l'Ordre des avocats d'Algérie, Mohamed Baghdadi, a annoncé, hier, à Alger la création du Centre algérien de règlement des différends, qui vise à renforcer les capacités nationales en matière d'arbitrage et de médiation. Cette initiative a été annoncée en marge de la conférence internationale intitulée « L'arbitrage international, la souveraineté et les modes alternatifs de règlement des différends », à laquelle ont assisté des membres du gouvernement ainsi que des représentants d'institutions nationales. Cette initiative stratégique a pour objectif de renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'arbitrage et de la médiation, de fournir un cadre institutionnel moderne et fiable pour le règlement des différends, et de consolider la position de l'Algérie en tant qu'acteur régional de référence dans le domaine de l'arbitrage et des modes alternatifs de règlement des conflits.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Baghdadi a précisé que la principale caractéristique de ce centre est « l'indépendance », ajoutant qu'il devrait regrouper un ensemble d'experts et d'arbitres selon leurs spécialités, afin de garantir le respect des intérêts de toutes les parties. Il a également indiqué que le centre se distingue par « la rapidité, la confidentialité et l'efficacité économique », soulignant que l'un de ses principaux objectifs est « la formation d'arbitres et d'experts algériens qualifiés dans divers domaines, ce qui renforcera les capacités de règlement des différends commerciaux et d'investissement avec efficacité et impartialité ». Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï, avait affirmé que la création de ce centre contribuera « concrètement à la réalisation d'un ensemble d'objectifs au service de tous, d'autant plus que l'Algérie, au regard de sa position géographique importante et stratégique, est qualifiée pour devenir un pôle régional de l'arbitrage commercial international et du règlement des différends liés à l'investissement et au commerce international ».

R.N

REBOISEMENT

Lancement de la campagne de la plantation de 5 millions d'arbustes

Pas moins de cinq millions trois cent mille plants (71 % d'arbres forestiers, 26 % d'arbres fruitiers et 3 % de plants à caractère ornemental) ont été mobilisés et répartis sur l'ensemble des wilayas pour les besoins de cette campagne lancée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts, en collaboration avec l'Association "Algérie Verte".



La plus grande campagne nationale de reboisement a été lancée, hier matin, à travers l'ensemble des wilayas du pays, sous le slogan « Verte, si Dieu le veut », avec une large participation des citoyens ainsi que de différentes instances et institutions. Cette opération, organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts, en collaboration avec l'Association « Algérie Verte », vise à planter cinq millions d'arbustes en une seule journée. Cinq millions trois cent mille plants ont été mobilisés et répartis sur l'ensemble des wilayas, selon un communiqué du ministère.

La même source précise que les plants mobilisés se répartissent comme suit : 71 % d'arbres forestiers, 26 % d'arbres fruitiers et 3 % de plants à caractère ornemental. Ces espèces ont été sélectionnées selon une approche équilibrée prenant en compte les aspects économiques, environnementaux et esthétiques, ainsi que les spécificités de chaque région du pays. Dans ce cadre, la campagne prévoit notamment la plantation de 100 000 arganiers, en soutien à la biodiversité et à la valorisation de cette espèce à forte valeur environnementale et économique, en plus d'autres variétés telles que le caroubier et l'olivier.

La campagne a enregistré la participation de différentes institutions publiques, de l'institution militaire, ainsi que d'entreprises des secteurs public et privé, en plus des acteurs de la société civile et des citoyens, qui se sont rendus sur les sites de plantation définis par les conservations des forêts à travers les wilayas. Le secteur des forêts a également mobilisé, en coordination avec les autorités locales et les partenaires, des moyens logistiques et humains afin d'identifier les sites concernés et d'aménager les espaces, garantissant ainsi la réussite de cette opération à dimension nationale.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la dynamique qui a marqué l'opération de reboisement organisée le 25 octobre 2025, laquelle avait permis la plantation de plus de 1 410 000 arbres, concrétisant l'engagement continu en faveur de la protection et du renforcement du couvert végétal.

R.N

ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT LE RAMADHAN

La Protection civile appelle au respect des mesures préventives

La Direction générale de la Protection civile a appelé, dans un communiqué publié hier, tous les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence, et à prendre les mesures préventives nécessaires pour réduire les risques d'accidents domestiques et de la circulation, en particulier avec l'arrivée du mois de Ramadhan.

La même source a indiqué que les unités de la Protection civile enregistrent chaque année, pendant ce mois de carême, « un nombre important d'accidents, notamment des accidents de la circulation et domestiques, ainsi que d'autres accidents divers », renouvelant son appel aux citoyens pour « respecter les consignes préventives, considérées comme le meilleur moyen de se protéger contre ces risques et d'en limiter les conséquences ».

En matière de sécurité routière, les services de la Protection civile

ont estimé que « la conduite dangereuse et le non-respect du code de la route constituent les principales causes des accidents de la route pendant le mois de Ramadhan, surtout avant l'heure de l'iftar ou tôt le matin », soulignant que la vitesse excessive, la fatigue due au jeûne et la conduite en état de somnolence augmentent le niveau de danger, notamment pour les conducteurs de bus, de taxis et de camions de transport de marchandises, en raison de leurs déplacements sur de longues distances et pendant de longues heures. Dans ce contexte, la Direction de la Protection civile a insisté sur le fait que les usagers de la route doivent « respecter strictement les règles de circulation, éviter les excès de vitesse et les dépassements dangereux, maintenir une distance de sécurité et prendre des pauses régulières en cas de fatigue ou de somnolence ». Elle

a également conseillé de « ne pas conduire plus de trois heures d'affilée et de veiller à l'entretien régulier des véhicules », tout en recommandant « aux utilisateurs de motos et autres deux-roues de porter un casque protecteur et de respecter les lois de circulation pour préserver leur sécurité ». Concernant les accidents domestiques, les mêmes services ont souligné que « les risques de brûlures, d'asphyxie et d'intoxications restent parmi les principaux dangers menaçant les familles, notamment les femmes et les enfants, en raison d'une mauvaise utilisation ou d'un stockage inappropriate des produits de nettoyage et des substances dangereuses », appelant à « éviter de mélanger ces produits, porter des gants et des vêtements protecteurs lors de leur utilisation, et les stocker dans des endroits sûrs, hors de portée des enfants ». Il convient également « de faire preuve de pru-

dence lors de la manipulation d'aliments chauds et d'huiles utilisées pour la friture ou leur transport de la cuisine à la salle à manger, où de nombreux cas de brûlures sont enregistrés, notamment avant l'iftar », selon la même source.

Le communiqué a également signalé que les cas d'intoxication alimentaire enregistrés pendant le Ramadhan « sont souvent dus à un mauvais stockage, au non-respect de la chaîne du froid ou à l'achat de denrées informelles et parallèles, dépourvus de conditions d'hygiène, de conservation et de transport appropriées ». Aussi, la Direction de la Protection civile a recommandé « d'acheter les denrées alimentaires dans des lieux de vente officiels et de respecter strictement les normes de stockage appropriées ».

R.N

ESSAIS NUCLÉAIRES MENÉS PAR LA FRANCE DANS LE SAHARA ALGÉRIEN

L'Algérie engage un programme national de décontamination

Plus de six décennies après les essais nucléaires menés par la France dans le Sahara algérien, l'Algérie a officiellement enclenché un vaste programme de décontamination des sites affectés.

Cette initiative marque un tournant dans un dossier hautement symbolique lié à la mémoire coloniale et aux séquelles environnementales et sanitaires laissées par ces expérimentations. Estimant que la France n'a pas pleinement assumé ses responsabilités, les autorités algériennes ont choisi d'engager une opération conduite exclusivement avec des moyens nationaux.

La première phase concerne le site d'In Ekker, situé dans la wilaya de Tamanrasset. Le ministère de la Défense nationale a annoncé le lancement des travaux dans la zone de Taourirt Tan Afella, théâtre en 1962 de l'essai nucléaire souterrain « Béryl ». Cette explosion, considérée comme un échec technique majeur, demeure l'une des plus marquantes de la série d'essais réalisés dans la région. D'une puissance estimée à 150 000 tonnes de TNT, elle avait provoqué des fissures dans la roche, des émanations radioactives et la dispersion d'un nuage contaminé, causant une pollution durable et de lourds dégâts à l'écosystème local. Selon un documentaire produit par le ministère de la Défense, l'opération actuelle est le résultat de longues années de recherches, d'expertises et de coordination intersectorielle. Des spécialistes algériens supervisent l'ensemble du processus, présenté comme une démonstration de savoir-faire national. Un camp de décontamination a été mis en place sur site ; il servira de base pilote pour de futures interventions sur d'autres zones touchées. La méthode adoptée repose sur l'identification des déchets radioactifs, leur collecte minutieuse et leur confinement dans des structures en béton spécialement conçues pour garantir une isolation durable. Toutefois, l'absence d'archives détaillées et de



cartographies précises des zones d'enfouissement, qui relèveraient des autorités françaises, complique considérablement le travail des équipes sur le terrain. Entre 1960 et 1966, dix-sept essais nucléaires ont été effectués par la France en Algérie, dont certains après l'indépendance de 1962. Le premier, « Gerboise bleue », avait eu lieu le 13 février 1960 à Reggane. Des responsables algériens ont souvent rappelé que la puissance cumulée de ces essais équivalait à plusieurs fois celle de la bombe de Hiroshima. Les conséquences se prolongent aujourd'hui. Des experts soulignent que les retombées radioactives auraient dépassé les frontières algériennes, affectant des pays voisins et laissant des traces de césum-137 dans des particules de sable transportées par les vents sahariens. Dans les régions concernées, des maladies respiratoires, des

cancers et des malformations congénitales continuent d'être signalés, tandis que les nappes phréatiques et certaines terres agricoles restent fragilisées. Sur le plan diplomatique, le dossier demeure sensible. Le président Abdelmadjid Tebboune a appelé à plusieurs reprises la France à remettre les archives complètes des essais et à participer activement à la dépollution. De son côté, Emmanuel Macron a engagé une réflexion sur la mémoire coloniale, sans aller jusqu'à des excuses officielles. La loi française de 2010 sur l'indemnisation des victimes est jugée insuffisante par de nombreux observateurs.

En lançant cette opération, l'Algérie affirme sa volonté de traiter un héritage lourd, mêlant impératif environnemental, devoir de mémoire et exigence de justice.

Sid Ali

Sommet de l'UA

L'Algérie réaffirme son engagement pour le Sahel, la Libye et le Sahara occidental

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrreb, a pris part samedi à Addis-Ababa à la séance consacrée à l'examen du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet de l'UA.

À cette occasion, le chef de l'État a adressé une allocution aux participants, lue en son nom par le Premier ministre. Il y a salué les efforts du président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, pour son action à la tête du CPS durant le mois en cours, ainsi que la qualité du rapport présenté dans un contexte international

marqué par de fortes tensions géopolitiques et sécuritaires. Le président Tebboune a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, exprimant notamment son soutien à la République démocratique du Congo. Concernant le Sahel, il a plaidé pour une approche globale liant étroitement sécurité et développement, estimant indispensable de s'attaquer aux causes socioéconomiques qui nourrissent l'extrémisme violent. À propos de la Libye, l'Algérie a réitéré son appui au processus politique inter-libyen et aux efforts de médiation africains et onusiens, soulignant que la sortie de crise passe par l'organisation d'élections libres et transparentes, ainsi que par le

retrait immédiat des forces étrangères et des mercenaires.

S'agissant du Soudan, le président de la République a exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration humaine et appelé à un cessez-le-feu immédiat, suivi d'un dialogue national inclusif. Il a également insisté sur le respect de la souveraineté des États dans la Corne de l'Afrique et sur la nécessité de privilégier les mécanismes africains de règlement pacifique des différends. Enfin, il a rappelé l'attachement de l'Algérie à une solution politique juste au Sahara occidental, sous l'égide de l'ONU, et appelé à la pleine mise en œuvre du principe des « solutions africaines aux problèmes africains ».

Synthèse : M.B

AIR ALGÉRIE RÉDUIT SES LIAISONS VERS DUBAÏ

Dernier vol d'Emirates vers l'Algérie en février 2027

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé une révision majeure de son programme de vols vers le Moyen-Orient et l'Asie, incluant une réduction du nombre de liaisons à destination de Dubaï. Cette décision intervient dans un contexte diplomatique et juridique sensible, alors que l'Algérie a officiellement engagé des démarches pour annuler l'accord bilatéral sur les services aériens conclu avec les Émirats arabes unis.

Dans son communiqué, Air Algérie présente ces modifications comme une « nouvelle étape de restructuration » de son réseau long-courrier. La compagnie prévoit de renforcer ses dessertes vers des destinations stratégiques telles qu'Amman, Doha et Kuala Lumpur et annonce l'ouverture prochaine d'une ligne vers Koweït. En parallèle, une « réduction limitée » des vols vers Dubaï sera appliquée, dans le cadre d'une « stratégie réfléchie » visant à consolider les destinations prioritaires, élargir la connectivité régionale et internationale et mieux adapter l'offre à la demande.

Du côté des Émirats, la compagnie Emirates a indiqué que son dernier vol entre l'Algérie et ses aéroports sera assuré dans un an, le 3 février 2027 (vol EK757). Cette décision fait suite à l'annonce d'Alger, le 7 février, du lancement officiel des procédures pour mettre fin à l'accord sur les services aériens signé en 2013 et ratifié en 2014. Emirates a précisé que ses vols continuent actuellement selon le calendrier existant et a invité les passagers ayant réservé après cette date à rechercher des alternatives.

L'accord bilatéral régissait les droits de trafic, les capacités et les fréquences entre les deux pays, accordant notamment aux compagnies le survol sans escale, les escales techniques et l'exploitation de vols commerciaux pour passagers, fret et bagages. Conformément à l'article 22, toute résiliation doit passer par une notification diplomatique et par l'information du secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Actuellement, seules Air Algérie et Emirates assurent des liaisons régulières entre les deux pays. En 2025, Etihad Airways avait annoncé son intention de lancer une ligne entre Abu Dhabi et Alger, mais le projet n'a pas reçu l'autorisation des autorités algériennes.

Pour les analystes, la décision algérienne dépasse le simple cadre technique et traduit une volonté de réévaluer les accords existants, en privilégiant la réciprocité et la protection des intérêts nationaux. Elle s'inscrit dans une réforme globale du secteur aérien algérien, visant à corriger les déséquilibres historiques et à éviter que l'espace aérien national ne devienne un marché ouvert sans contreparties équitables, dans un contexte marqué par la concurrence régionale et les transformations post-pandémie.

Cette révision intervient également dans un climat diplomatique tendu, après des accusations portées en décembre 2023 contre les Émirats pour leur implication présumée dans des campagnes médiatiques visant à déstabiliser l'Algérie et certains pays du Sahel, ajoutant une dimension politique à un dossier désormais stratégique pour la souveraineté et l'économie nationale.

Mahdi B

DES ÉCHÉANCES LÉGISLATIVES DANS DES DÉLAISS SERRÉS

Report de l'examen du projet de loi sur les partis à la semaine prochaine

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé, hier, de reporter la séance consacrée à l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques ainsi que du texte adopté par le Conseil de la nation concernant l'organisation territoriale du pays, ont indiqué des sources informées au journal El Hourria, sans préciser les raisons de ce report. Les débats devaient initialement s'ouvrir ce dimanche et se poursuivre lundi. Les députés

ont toutefois été surpris par une note interne les informant du report de la séance plénière aux 23 et 24 février. Le document se limitait à signaler une modification du calendrier des travaux parlementaires, sans publier le nouveau programme détaillé, qui devrait être communiqué ultérieurement. Selon des échos du Parlement, plusieurs députés ont exprimé leur mécontentement face à la limitation des interventions, lors de la séance plénière, aux seuls présidents des

groupes parlementaires, comme le prévoyait le programme initial. Aucune justification officielle n'a été avancée, laissant place à diverses interprétations autour d'un texte qui suscite un large débat. Dès les premières auditions organisées par la commission des affaires juridiques, certains élus avaient dénoncé l'exclusion de partis non représentés au Parlement. Face aux critiques, les consultations ont finalement été élargies à 17 formations politiques.

Le projet de loi lui-même fait l'objet de controverses, notamment sur la limitation des mandats des dirigeants, les conditions de création et d'agrément des partis, le contrôle des financements et la séparation entre partis et associations. Certains redoutent que ces dispositions ne servent à restreindre l'activité politique ou à redessiner la carte partisane. Cette situation intervient dans une année 2026 marquée par des élections législatives puis locales, dont les dates n'ont pas encore

SALON NATIONAL DE LA MICRO-ACTIVITÉ

L'accompagnement des porteurs de projets en débat

Les mécanismes d'accompagnement des porteurs de micro-projets ainsi que la promotion de la culture entrepreneuriale ont été au centre d'une session de dialogue organisée vendredi, dans le cadre de la 2e édition du Salon national de la micro-activité, qui se tient au Centre des conventions d'Oran (CCO).

A cette occasion, la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Bendjermil, a souligné l'importance de la complémentarité entre les institutions de soutien, les structures académiques et les centres de développement de l'entrepreneuriat. Cette synergie, a-t-elle expliquée, vise à permettre aux jeunes et aux porteurs d'idées de concrétiser leurs projets et de les transformer en micro-entreprises durables. Elle a également mis en avant le rôle du dispositif du microcrédit dans la promotion de l'esprit entrepreneurial, soulignant son impact dans la création d'opportunités d'emploi et le soutien à l'économie nationale. La DG de l'ANGEM a, par ailleurs, présenté l'agence, ses missions, ses objectifs et ses services, en insistant sur son rôle central dans l'autonomisation économique des porteurs de micro-projets, notamment des femmes.

De son côté, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, le professeur Rouane Hassan Omar, a estimé que la promotion de la pensée entrepreneuriale repose sur un système intégré comprenant notamment les incubateurs universitaires et les centres d'appui à l'entrepreneuriat. Ces structures assurent accompagnement et formation, tant pour les micro-activités que pour les start-up. Elles contribuent à renforcer l'esprit d'initiative, à transformer des idées innovantes en projets économiques viables et à réduire le chômage des jeunes.

Pour sa part, le responsable du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), relevant de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran, Ourabah Mourad, a mis en exergue l'importance de la formation en entrepreneuriat comme levier essentiel de la réussite des projets. Celle-ci permet, selon lui, de doter les bénéficiaires des compétences nécessaires à la gestion de leurs micro-activités et d'assurer leur pérennité grâce à un accompagnement technique et administratif adapté.

La session a été marquée par un débat ouvert avec les bénéficiaires du dispositif de l'ANGEM, au cours duquel plusieurs questions et préoccupations relatives à l'accompagnement des projets et à leurs perspectives de développement ont été soulevées. La 2e édition du Salon national de la micro-activité, inaugurée jeudi, enregistre la participation de plus de 240 exposants issus de différentes wilayas du pays, représentant divers secteurs d'activité.

R.E

TÉLÉPHONIE MOBILE

La qualité du réseau évaluée

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a tenu une réunion d'évaluation avec les opérateurs de téléphonie mobile Djedjzy, Ooredoo et Mobilitis, consacrée à l'évaluation de la qualité du réseau et au renforcement de la couverture, notamment dans les zones rurales, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée jeudi soir en présence du

HYDROCARBURES

Le renforcement du partenariat entre Sonatrach et Sonabhy examiné

les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations de coopération et les perspectives de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, notamment les mécanismes permettant au Burkina Faso de bénéficier de l'expertise algérienne dans la production, le transport et la distribution de produits pétroliers, dont le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le propane.

Le groupe Sonatrach et la Société nationale burkinabé d'hydrocarbures (Sonabhy) ont examiné, vendredi à Ouagadougou (Burkina Faso), les moyens de renforcer la coopération et les perspectives de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans le domaine de l'investissement et de l'échange d'expertise et de connaissances techniques, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. L'examen des moyens de coopération entre les deux entreprises a eu lieu lors d'une réunion de coordination qui s'est déroulée au siège de la direction générale de la Sonabhy, ayant regroupé le PDG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, et le représentant du directeur général de la Sonabhy et ses cadres, ainsi que le directeur général des Hydrocarbures au ministère des Hydrocarbures et des Mines, Mourad Beldjehem, et le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, et ce dans le cadre de la visite de travail de la délégation algérienne en République du Burkina Faso.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique renouvelée marquant la coopération algéro-burkinabé, en concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les partenariats africains et à renforcer la coopération Sud-Sud, notamment dans les secteurs stratégiques à impact direct sur le développement socioéconomique, selon le communiqué. Au cours de cette réunion, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations de coopération et les perspectives de partenariat dans le secteur des hydrocarbures, notamment les mécanismes permettant au Burkina Faso de bénéficier de



l'expertise algérienne dans la production, le transport et la distribution de produits pétroliers, dont le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le propane. La possibilité d'accompagner le Burkina Faso à mettre en place un centre de remplissage de bouteilles de gaz butane et de les doter en équipements nécessaires, notamment les bouteilles et leurs accessoires, a également été évoquée, outre le développement de programmes de formation dans ce domaine, a ajouté la même source.

Les discussions ont également porté sur les opportunités d'échange d'expertise et de connaissances techniques, le renforcement des programmes de formation et le développement des compétences humaines, ainsi que sur la possibilité de tirer profit de

l'expérience du Groupe Sonatrach et de ses filiales, notamment Naftal. Dans ce cadre, M. Daoudi a réaffirmé la disposition du groupe à accompagner les efforts de Sonabhy visant à développer le secteur des hydrocarbures et à améliorer sa performance, dans le cadre d'une approche fondée sur le partenariat équilibré et les intérêts mutuels, selon le ministère.

La Société nationale burkinabé d'hydrocarbures (Sonabhy) est une entreprise publique chargée de l'importation, du stockage, du transport, du traitement et de la commercialisation des hydrocarbures liquides et gazeux, outre la réalisation d'installations de stockage afin de garantir la sécurité énergétique du Burkina Faso.

R.E

Signature d'un procès-verbal de discussions dans le domaine de l'énergie

Un procès-verbal de discussions a été signé, vendredi à Ouagadougou, entre l'Algérie et le Burkina Faso dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie, des mines et de la formation, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. La cérémonie de signature a été présidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjil et le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso, Yacouba Zabré Gouba. Cette signature vient en couronnement de la visite de travail effectuée par les deux ministres, accompagnés d'une délégation de haut niveau, au Burkina Faso les 12 et 13 février 2020, traduisant les résultats positifs des entretiens bilatéraux tenus entre les deux parties, a précisé le communiqué. Ce procès-verbal consacre "la volonté commune des deux pays de hisser les relations

de coopération au rang de partenariat stratégique dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, en concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération africaine et à promouvoir le principe du partenariat Sud-Sud", ajoute la même source. Le PV de discussions définit les axes de coopération prioritaires, avec en tête l'approvisionnement du Burkina Faso en produits pétroliers, le développement de la coopération dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le renforcement des capacités de stockage et de distribution, en plus de l'élargissement du partenariat dans le secteur de l'électricité à travers l'accompagnement de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL) dans des projets de production, de transport, de distribution, de maintenance et d'équipements, selon le communiqué. Il prévoit également le soutien à la coopération dans le

domaine de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales, l'échange d'expertise et d'expérience, ainsi que le lancement de programmes de formation au profit des cadres et techniciens burkinabé dans diverses spécialités des hydrocarbures, de l'électricité et des énergies renouvelables. Les deux parties sont, par ailleurs, convenues de mettre en place des mécanismes de suivi conjoints, à travers la formation de groupes de travail sectoriels, afin de garantir la concrétisation effective des accords conclus. Dans son communiqué, le ministère a précisé que la signature de ce PV constitue "une nouvelle étape dans le processus de consolidation des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Burkina Faso, et une concrétisation effective de la volonté politique commune de bâtir un partenariat africain efficace, basé sur les intérêts mutuels et l'intégration économique".

R.E

président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), il a souligné "la nécessité d'améliorer la qualité des services", et "mis les opérateurs devant leurs responsabilités juridiques, tout en insistant sur le respect des cahiers des charges et des normes de couverture et de qualité de service". Il a également appelé les opérateurs de téléphonie mobile en Algérie à "présenter un engage-

ment pour un programme de rattrapage afin de remédier aux lacunes enregistrées". Dans le même sillage, le ministre a mis en exergue "l'importance d'une communication régulière avec les citoyens pour les informer de toute panne technique ou de travaux de maintenance programmés, tout en veillant à assurer la couverture des axes routiers, notamment dans le Sud, avant le mois de juin, ne serait-ce que par un service minimum,

particulièrement en ce qui concerne l'appel aux numéros de secours". Par ailleurs, "il a été convenu de fixer des délais clairs pour parachever la couverture avant la fin de l'année en cours, tout en insistant sur le suivi périodique de l'exécution des engagements, afin de garantir une amélioration concrète et durable de la qualité du réseau", a conclu le communiqué.

R.E



MOIS SACRÉ DE
RAMADHAN À
IN-GUEZZAM

Mets et boissons traditionnels dominent les préparatifs



Très attachée à ses traditions ancestrales, la population d'In-Guezzam (extrême Sud du pays), renoue, avec l'avènement du mois sacré du Ramadhan, avec ses préparatifs d'ingrédients pour mets et boissons traditionnels, savamment préparés par la femme targuie.

Dépositaire fidèle du patrimoine culturel ancestral, la femme targuie s'emploie, entre-autres préparatifs du mois de Ramadhan, à ressusciter un menu culinaire riche permettant de résister aux conditions de jeûne et à la chaleur ambiante dans la région.

Ces préparatifs, dans une action féminine en groupe, généralement entre proches et voisines, consistent en la préparation de la boisson traditionnelle "El-Ghedjira", un breuvage du terroir, aux vertus réhydratantes et nutritives, très prisé par les jeûneurs.

Devenue indétrônable de la table d'Iftar (rupture du jeûne), El-Ghedjira, que la femme targuie excelle dans sa préparation,

est composée de dattes moulues, de Tikoumarine (fromage du terroir à base de lait de chèvre asséché), de maïs moulu appelé "Anguel" et de piment rouge, le tout fusionné dans un récipient d'eau pour en former un jus riche en ingrédients tonifiants et nutritifs.

Approchée par l'APS, Khalti Fatima, une des femmes détenant les secrets de cette recette ancienne, a expliqué qu'El-Ghedjira, fait partie des composantes nécessaires de la table d'Iftar à In-Guezzam, eu égard à ses vertus réhydratantes et revigorantes pour les jeûneurs, notamment durant la période des grandes chaleurs.

D'autres traditions, tout aussi anciennes, refont surface en ce mois de Ramadhan, dont une soupe appelée localement "El-H'sa", préparé à base de "frik" ou de semoule de maïs, dont les ingrédients préparés par les femmes, dans un élan traduisant l'esprit d'entraide et de solidarité.

Ce potage, très répandu localement, tout comme l'est la H'rira à l'Ouest du pays et la Chorba et le Djeri au centre et à Est du pays, requiert pour sa préparation de la graisse animale, la tomate séchée, la coriandre, les épices et la viande séchée, et est savamment conservé pour sa préparation tout au long du mois de Ramadhan, a-t-elle expliqué. Khalti Fatima cite aussi, entre-autres boissons traditionnelles, la préparation, pour le mois de Ramadhan, de "Idiouane", un breuvage propre à la région, extrait d'un mélange de plantes endémiques, avec du persil, piment et sucre, constituant une boisson traditionnelle pour étanchar la soif d'une longue de journée d'abstinence. Les préparatifs du Ramadhan restent confiés à la femme targuie, dépositaire immuable du patrimoine immatériel, malgré les mutations et développement technologiques ayant impacté certains pans des coutumes de la région.

TINDOUF

Distribution de 15 actes de concession pour l'exploitation du foncier agricole

Quinze actes de concession ont été remis, jeudi à Tindouf, aux bénéficiaires de la récente opération d'assainissement du foncier agricole, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'investissement dans le secteur de l'agriculture.

La cérémonie de remise des actes, organisée dans la salle de conférences de la wilaya de Tindouf, a été présidée par le Directeur général des Domaines de l'Etat, Abderrahmane Khidi, et le Directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziane Lansari, en présence des autorités locales, des élus et de représentants de la société civile.

Le Directeur général des Domaines de l'Etat a souligné que cette opération s'inscrit dans la concrétisation des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le rythme d'assainissement du foncier agricole et à garantir l'octroi des terres aux ayants-droit conformément à la loi. Il a précisé que la distribution des actes de concession a concerné un ensemble d'agriculteurs et d'investisseurs de la région ayant rempli les conditions légales et réglementaires.

Il a ajouté que cette démarche contribue à stimuler l'investissement dans le domaine agricole et à renforcer la production nationale, précisant qu'elle fait partie de la stratégie de l'Etat visant à promouvoir le secteur agricole à travers les différentes wilayas du pays. De son côté, le Directeur général de l'Office national des terres agricoles a mis en avant, lors de la rencontre organisée à cette occasion, l'importance de la coordination des efforts entre les directeurs de l'Office national des terres agricoles et les directeurs des Domaines de l'Etat à travers les wilayas, en vue d'améliorer la gestion du foncier agricole et de renforcer l'investissement dans ce domaine. Il a indiqué que cette rencontre a constitué une opportunité pour rapprocher les points de vue et coordonner les efforts entre les différents intervenants, afin d'adopter une méthode de travail unifiée et efficace contribuant à la valorisation des terres agricoles et au soutien du développement agricole à l'échelle nationale.

OUM EL BOUAGHI

Réception d'une nouvelle polyclinique

Une nouvelle polyclinique vient d'être réceptionnée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé. Cette polyclinique a été réalisée à la sortie Est du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de plus de 200 millions DA et a été baptisée du nom du défunt moudjahid Bouzid Mohamed dit Hamma, a précisé à l'APS Souhail Belhatem, inspecteur à cette direction. Selon la même source, cette nouvelle structure qui s'ajoutera aux trois polycliniques du chef-lieu de wilaya sera mise en service au terme de l'opération d'équipement pour laquelle une enveloppe financière estimée à 50 millions DA a été allouée. Concernant les projets du secteur, M. Belhatem a indiqué que les travaux de réalisation d'une polyclinique dans la ville d'Ain Beida ont été lancés et une étude technique pour la réalisation d'une autre clinique dans la commune de Ksar Sbahi sera "prochainement" engagée.

BORDJ BOU ARRERIDJ (PROGRAMMES DE LOGEMENT)**2,7 milliards DA pour les équipements publics**

Une enveloppe financière de 2,7 milliards DA a été octroyée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour le renforcement des équipements publics des services accompagnant les programmes de logement collectif pour assurer une meilleure couverture des agglomérations réalisées et en voie de l'être dans les différentes communes, a-t-on appris, dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ce montant est dégagé pour la concrétisation des programmes d'équipements publics accompagnant les programmes de logement en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants et répondre à leurs besoins essentiels dans les divers secteurs. L'essentiel des équipements de ce programme sont des établissements scolaires dont un lycée de 1000 places au POS-07 à Bordj Bou Arreridj (550 millions DA), deux CEM base-6 au nouveau pôle urbain de Bordj Bou Arreridj et au POS-R2 dans la commune d'El Anasser (350 millions DA) et des groupements scolaires au chef-lieu de wilaya et à El Aïchaoui (Mansoura) (200 millions DA pour chaque groupement). Le secteur de la santé a bénéficié de l'étude et de la réalisation d'une polyclinique dans la commune d'Aïn Taghrout pour une enveloppe financière de 280 millions DA pour améliorer la qualité des soins sanitaires, selon la même source. Le même programme porte également sur la réalisation de deux sièges de sûreté urbaine à Bordj Bou Arreridj pour 360 millions DA afin d'améliorer la couverture sécuritaire et accompagner l'expansion urbaine, a-t-on indiqué. Les mêmes services ont affirmé que les appels d'offres de ces projets ont été lancés. La wilaya a bénéficié d'un autre programme sectoriel pour consolider les équipements de service à travers les communes incluant des établissements scolaires et sanitaires, selon la même source qui a assuré que les procédures administratives de ces projets ont atteint un stade avancé précédant le lancement prochain de leurs appels d'offres.

CHLEF

Reprise de la production d'eau à l'usine de dessalement

Lusine de dessalement d'eau de mer de Mainis (commune de Ténès) et la station de traitement du barrage de Sidi Yakoub, dans la wilaya de Chlef, ont repris la production d'eau après la baisse du taux de turbidité, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

L'usine de dessalement fonctionne actuellement à 50% de sa capacité, soit une production de 100.000 M3/jour, afin d'assurer l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya, a indiqué à l'APS le directeur de l'unité, Hadj Ahmed Ali.

Elle alimente 29 communes et atteindra sa pleine capacité (100%) dès que la turbidité de l'eau de mer reviendra aux normes requises, a-t-il ajouté, précisant qu'un programme spécial de distribution a été mis en place pour garantir l'alimentation de l'ensemble des zones et agglomérations.

A son tour, la station de traitement

du barrage de Sidi Yakoub (commune d'Ouled Ben Abdellkader), a repris son activité à pleine capacité, avec une production quotidienne oscillant entre 55.000 et 60.000 M3, alimentant quatre (4) communes, avec la possibilité d'en desservir quatre (4) autres via l'ancien réseau de distribution, selon la même source.

Concernant les eaux souterraines, 69 forages sont actuellement exploités, permettant une production de 45.000 M3/jour au profit de 18 communes (partiellement ou totalement).

L'unité-ADE de Chlef œuvre également à renforcer la distribution par le biais de camions-citernes assurant l'acheminement de deux (2) millions de litres/jour vers les grands quartiers et agglomérations. Au total, 285 camions sont mobilisés, dont 160 provenant du dehors de la wilaya, avec la contribution d'unités de l'ADE de vilaines voisines, de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que d'entreprises publiques et privées.

Les programmes de distribution se poursuivront et seront ajustés en fonction des capacités de production, des réseaux de distribution et du niveau de remplissage des réservoirs, a précisé la même source.

Lors du Conseil des ministres, tenu mardi dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur "l'importance capitale du respect des plans de distribution de l'eau potable à l'échelle nationale tout au long de l'année".

A ce propos, il a indiqué que "l'interruption de l'alimentation en eau potable ayant touché les habitants de la wilaya de Chlef, avant d'être récemment rétablie, est totalement inacceptable et engage la pleine responsabilité des concernés", mettant fermement en garde contre "tout laxisme pouvant conduire à de telles situations".

NÂAMA

Projets de réalisation d'un nouvel hôpital et trois polycliniques

La wilaya de Nâama a bénéficié de nouveaux projets dans le secteur de la santé, comprenant la réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits dans la commune d'Asla, en plus de trois polycliniques situées dans les quartiers "Belkhedam Ramadhan" et "Khemisti" dans la commune de Mecheria, ainsi que dans le quartier Ghaza, dans la commune d'Aïn Sefra.

La cellule de communication de la wilaya a indiqué que le projet prévoit la réali-

sation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits dans la commune d'Asla, en plus de trois polycliniques situées dans les quartiers "Belkhedam Ramadhan" et "Khemisti" dans la commune de Mecheria, ainsi que dans le quartier Ghaza, dans la commune d'Aïn Sefra.

Il s'agit aussi de l'inscription d'un nouveau projet consistant en la réalisation d'un

service d'hémodialyse destiné à remplacer l'ancien service au sein de l'établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" d'Aïn Sefra.

Il est également prévu de renforcer les hôpitaux de Nâama, Mecheria et Aïn Sefra avec de nouveaux équipements médicaux, ainsi que l'acquisition de 20 ambulances.

Ces projets, pour lesquels les assiettes foncières ont été sélectionnées cette semaine, par la commission technique compétente, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à développer les services de santé spécialisés dans la wilaya et à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, a-t-on ajouté.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match de gala entre la sélection du Sahara occidental et celle composée d'anciens internationaux algériens (0-0), disputé vendredi après-midi, au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

YOUNÈSIFTICEN (ENTRAÎNEUR DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE)

"Le but de cette rencontre était de soutenir la cause sahraouie. J'espère que les hautes instances du football continentales et internationales comme la CAF et la Fifa en tiendront compte, en reconnaissant l'Etat sahraoui. La RASD (République arabe sahraouie démocratique) possède de bons joueurs et il serait fortement regrettable de les priver de jouer au football".

DIJEMEL-EDDINE BENLAMRI (CAPITaine DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE)

"Cette rencontre était bien plus qu'un simple match d'exhibition. C'était tout d'abord une fête grandiose du football, mais aussi un massage de lutte, adressé au monde entier. La RASD possède de bons jeunes joueurs, auxquels je prédis un avenir radieux. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cet événement, et je profite également de l'occasion pour souhaiter un bon Ramadhan à toute la nation musulmane".

LAZHAR HADI-AÏSSA (MENEUR DE JEU DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE)

"Heureux d'avoir participé à cet événement, destiné à célébrer la création de la Fédération sahraouie de football. La pratique du sport en général et du football en particulier est un droit légitime pour tout le monde. Je souhaite beaucoup de réussite à l'équipe de la RASD et je tiens également à remercier le peuple algérien pour être venu nombreux au stade. Quoique, concernant l'Algérie, c'est loin d'être une surprise, car notre pays a toujours soutenu les causes de ce genre".

Mouloud Saïd (Attaquant de la sélection sahraouie) : "Ce match de gala a été l'occasion pour nous de prouver au monde entier que nous existons. Notre victoire ne réside pas seulement dans l'organisation ce match de gala, mais de célébrer aussi la création de notre fédération de football".

ALI MAHMOUD (JOUEUR DE LA SÉLECTION SAHRAOUIE)

"Je tiens à remercier l'Algérie pour cette charmante initiative et pour son soutien indéfectible à la cause sahraouie. J'étais convaincu que le stade allait être plein aujourd'hui, car le peuple algérien tout entier est derrière nous. Pour notre part, on va continuer à travailler, en disputant d'autres matchs, pour progresser et atteindre un meilleur niveau de compétition".

R.S

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF)

La CAN-2027 maintenue au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda

La Confédération africaine de football (CAF), a confirmé vendredi le maintien de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027 en Afrique de l'Est, qui sera organisée conjointement par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, mettant fin aux rumeurs de report ou de retrait de l'organisation.

Au sortir de la réunion du comité exécutif tenue à Dar Es-Salaam (Tanzanie), le président de la CAF, Patrice Motsepe, a assuré que la compétition se déroulerait comme prévu dans les trois pays hôtes.

"Je ne veux plus entendre cette question", a déclaré Motsepe, réagissant aux spéculations évoquant un possible retrait de l'organisation ou une fusion avec une future CAN 2028.

"Il y a des allégations, même dans certains journaux très respectés, disant que je suis ici pour leur retirer l'organi-

INITIATIVE SPORTIVE ET HUMANITAIRE

Match de gala entre la sélection du Sahara occidental et les anciens internationaux algériens



Il match de gala entre la sélection du Sahara occidental à celle composée d'anciens internationaux algériens, disputé vendredi après-midi au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), a tenu toutes ses promesses et sur tous les plans, dans le cadre de cette louable initiative sportive et humanitaire, visant à mettre en avant l'attachement du peuple sahraoui à son identité et à son droit à l'autodétermination. Le match a été précédé par la prise d'une belle photo de famille entre les deux sélections, en présence de plusieurs personnalités, dont l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Adouh Khatri, le Directeur central sahraoui des Sports, Sidi Ahmed Al-Tahli, le président de la Fédération de football de la RASD, Ahmed Baba Yahia Bouhabini, et le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi, ainsi que plusieurs autres invités. Même dans les tribunes, le peuple algérien a bravé le froid et les conditions climatiques difficiles qui ont sévi à Alger ce vendredi pour répondre à l'appel : jeunes et moins jeunes, hommes et femmes ont effectué en effet le déplacement en grand nombre pour exprimer leur soutien à la

juste cause du peuple sahraoui. Dirigée par le coach Younès Iftcen, la sélection des anciens internationaux algériens s'est présentée avec le gardien Mohamed Amine Zemmamouche, Rabie Meftah, Rédé Babouche, Djamel-Eddine Benlamri, Nacer Meddour, Hamza Koudri, Brahim Bouschaba, Djamel Sel-lama, Abdelmalek Ziaya, Larhar Hadj-Aïssa et Mohamed Amroune, alors que d'autres anciennes stars du football national, comme Hamid Berguiga et Zouani Billel ont effectué leur entrée en cours de jeu. De son côté, la sélection sahraouie a démarré la rencontre avec Wanati Khalihena, Ahmed Bannou, Sid Ahmed Jordi, Ismaïl Mendez Mohamad Ghailani, Mohamed Eloualo, Mouloud Saïd Ahmed Dah, Bolahane Nan, Ali Ba-Bouzid et Cheb Fadili, sous la direction du coach Mohamed Kentoui. Malgré le poids de l'âge, car composée de joueurs majoritairement cinquantenaires, la sélection algérienne a réalisé un bon match dans l'ensemble et a même failli l'emporter sur penalty à la 50e minute de jeu. C'était sur un exploit individuel sur l'aile gauche du frêchemen incorpore Ouussama Mokhtari, qui a obligé le défenseur sahraoui à intervenir de la main pour écarter le danger. L'arbitre de la rencontre n'a pas hésité à désigner le

point de penalty. C'est l'ancien buteur de la JS Kabylie, Hamid Berguiga qui s'est chargé de l'exécuter. Sa tentative a été réussie d'un contre pied parfait, mais l'arbitre a demandé à ce que le penalty soit rejoué, car certains joueurs avaient prématièrement pénétré dans la surface de réparation. Mais "Bergui-Goal" a décidé de changer de coin pour sa deuxième tentative, et cette fois, le ballon s'est dérobé du cadre et a heurté le poteau droit du gardien sahraoui avant de sortir hors des limites du terrain. De son côté, la sélection sahraouie a montré de belles facettes de jeu durant cette rencontre de gala disputée en deux mi-temps de 35 minutes. Au-delà du résultat, resté vierge jusqu'au coup de sifflet final, ce match de gala a tenu toutes ses promesses, en l'honneur de l'Etat sahraoui, qui le 27 février courant célébrera le 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). A ce propos, l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Khatri Adouh Khatri, a affirmé que le peuple sahraoui "dispose de toutes les énergies et des potentialités nécessaires, pour poursuivre son combat dans divers domaines afin de recouvrir ses droits inaliénables et de concrétiser la politique de l'Etat sahraoui".

sation. Je ne vais pas faire cela. Je sais que la CAN se déroulera ici", a-t-il affirmé. Le patron du football africain a insisté sur la nécessité d'une solidarité continentale face aux défis logistiques et infrastructurels. "Nous comprenons qu'il puisse y avoir plusieurs défis, mais il est important que nous nous fassions confiance et que nous nous soutenons mutuellement en tant qu'Africains, car c'est possible", a-t-il déclaré. Et d'enchaîner : "Nous réussirons à organiser la CAN 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Ce sera un événement colossal. Je suis venu ici pour réaffirmer ma confiance et je crois que l'Afrique de l'Est organisera la meilleure CAN de tous les temps." Selon le président de la CAF, la compétition devrait se tenir en juin-juillet 2027, rompant avec le calendrier hivernal adopté lors des trois dernières éditions afin de s'adapter aux saisons européennes. En revanche, aucune annonce officielle n'a été faite concernant la CAN 2028. Plusieurs candidatures seraient à l'étude, notamment celles du Botsvana et de l'Ethiopie. Par ailleurs, le patron de l'instance continentale n'a pas écarté l'idée d'augmenter le nombre de pays participants à la CAN de 24 à 28 équipes, après le passage de la compétition à une périodicité quadriennale : "Nous voulons étendre la CAN à 28 pays et qu'elle se déroule une fois tous les quatre ans." Pour rappel, la dernière CAN-2025 a été remportée par le Sénégal, vainqueur en finale face au Maroc (1-0, après prolongation).

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

Le CSC conforte sa place de dauphin, l'ASO respire

Le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), a conforté sa place de dauphin, en revenant provisoirement à quatre points du leader, le MC Alger, alors que l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération dans la course au maintien, en s'imposant en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0), en ouverture de la 19e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, et s'est poursuivi hier samedi.



Le derby de l'Est a souri logiquement aux Constantinois, plus entreprenants et volontaires. Le CSC est parvenu à faire la passe de trois, grâce à un doublé de Nassim L'ghoul, entrée en cours de jeu en seconde de période. Le N.26 du CSC a délivré les siens, en ouvrant d'abord le score à la 70e minute, avant de faire le break sept minutes plus tard (77e).

Une victoire précieuse qui permet à la formation constantinoise, dirigée par le technicien tunisien, Lassâad Dridi, de réduire l'écart sur le leader, le MCA, ce dernier compte quatre matchs en moins.

En revanche, l'Entente, qui enchaîne un troisième match sans victoire, se met en diffi-

culté, se retrouvant désormais à trois points seulement de la zone de relégation. Les Sétifiens (13e, 20 pts), devront impérativement se relever pour éviter de se retrouver dans le rouge, à commencer par le prochain match à domicile face au MB Rouissat, prévu le vendredi 20 février à 22h00. En bas du tableau, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, après une défaite et un nul, en allant s'imposer chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-0). Alors que les deux équipes s'apprêtaient à se quitter sur un nul vierge, le milieu offensif Brahim Farhi, a surgi dans le temps additionnel pour offrir un succès ô combien précieux à son équipe (90e+2).

A l'issue de cette victoire, l'ASO Chlef se

hishe à la 12e position avec 21 points, alors que le MCEB, qui concède son premier revers après quatre matchs, reste scotché à la 16e et dernière place avec 11 unités. Cette 19e journée s'est poursuivie hier samedi avec deux matchs au menu : Paradou AC - ES Ben Aknoun et MB Rouissat - ES Mostaganem. Quatre rencontres sont reportées à une date ultérieure : JS Saoura-CR Belouzdad, USM Khencela-USM Alger, JS Kabylie-MC Oran et MC Alger-Olympique Akbou, en raison de l'engagement du MCA, de la JSK, de l'USMA et du CRB, à la 6e et dernière journée de la phase de groupes des compétitions africaines interclubs.

R.S

FOOT / LIGUE 1

Réouverture du stade Miloud-Hadefi d'Oran le 20 février

Le stade Miloud-Hadefi d'Oran rouvrira officiellement ses portes le 20 février, à l'occasion du choc de la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football entre le MC Oran et le MC Alger, selon le programme dévoilé vendredi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette réouverture intervient après plusieurs semaines de travaux de maintenance, notamment la réfection complète de la pelouse naturelle. Ces aménagements visent à améliorer les conditions d'accueil et à assurer la pleine disponibilité de l'enceinte pour la suite de la saison.

Programmée en soirée durant le mois de Ramadhan, cette affiche marquera également la fin de la sanction infligée aux supporters du MC Oran. Leur retour attend dans les tribunes devrait redonner à cette confrontation son ambiance traditionnelle.

Durant la période de fermeture du stade, les "Hamraoua" ont disputé leurs rencontres au stade Ahmed-Zabana d'Oran, dans un contexte marqué par une baisse de régime, dont la récente défaite à domicile face à l'Olympique Akbou, qui les a fait sortir du trio de tête. De son côté, le MC Alger conserve la pre-

mière place du classement avec sept points d'avance sur son poursuivant direct, le CS Constantine, tout en comptant trois matchs en retard, à la veille de la 19e journée qui se joue ce week-end.

Le club algérois, double tenant du titre, s'apprête par ailleurs à disputer un rendez-vous décisif en Afrique du Sud face aux Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la sixième et dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Un match nul suffira aux Algérois pour valider leur qualification aux quarts de finale.

R.S

CHAMPIONNAT NATIONAL DE JUDO SENIOR INDIVIDUEL (2E J)

Les judokas de Ouled El Bahia se distinguent

À deuxième journée du championnat national individuel senior de judo, dont les finales se sont déroulées, vendredi soir à la salle omnisports du Complexe Olympique "Miloud Hadefi" d'Oran, a été marquée par la domination des athlètes de Ouled El Bahia, qui se sont adjugés trois titres, deux chez les messieurs et un chez les dames.

Il s'agit de Bakhti Abdeldjalil et Moudere Kais Mahieddine, respectivement chez les moins de 81 kg et les moins de 63 kg (messieurs), ainsi que Amina Berhouel chez les moins de 57 kg dames. En deuxième position, se trouve le club

de DS Baba Hassen d'Alger, avec deux médailles d'or remportées par Ghalima Rahma et (-48 kg) et Ghabli Lycia Anias (-52kg).

Les autres titres mis en jeu ont été remportés par Djellab Yasmine de l'USM Alger dans la catégorie des moins de 63 kg et Nardis Khacir de Miloud Oran dans la catégorie de -70kg chez les dames et Abdelhak Oussama Hezil d'Amel Braya Oran chez les moins de 73 kg et Belarbi Younes des moins de 60 kg du club JC Harrach.

Les combats en finale sont tous allés au bout du temps réglementaire, car les athlètes se connaissent tellement bien

qu'aucun d'entre eux n'a réussi à surprendre son adversaire, selon l'entraîneur national Lyès Saker.

Les épreuves de ce Championnat national individuel senior se poursuivront, samedi soir, avec les finales des catégories de -81 et plus de 81 kg dames, et -90kg, -100 kg et plus de 100 kg messieurs. Cette compétition organisée durant trois jours par la fédération algérienne de judo, en collaboration avec la ligue régionale de judo d'Oran regroupe un total de 463 judokas: 298 messieurs et 165 dames, issus de 107 clubs du pays.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (19E JOURNÉE)

Le CA Batna nouveau leader à l'Est, la JS El Biar solide leader à l'Ouest

Le CA Batna, vainqueur (2-0) devant le MO Constantine, a pris pour la première fois de la saison, les commandes du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JS El Biar, qui a battu le WA Mostaganem (3-2) dans les ultimes minutes, a confirmé son statut de leader incontesté du groupe Centre-Ouest, à l'issue des rencontres de la 19e journée disputées vendredi.

GROUPE CENTRE-EST : LE CA BATNA NOUVEAU LEADER, L'US BISKRA CHUTE À BEJAIA

Dans le choc au sommet, le CA Batna n'a pas tremblé à domicile en s'imposant face à la MO Constantine (2-0), profitant ainsi du faux pas de l'US Biskra, battue en déplacement par la MO Bejaia (2-1).

Grâce à ce succès, les Batniens portent leur capital à 40 points et ravissent la première place aux Biskris (39 pts), désormais relégués au deuxième rang après ce second revers de suite. Le MOB, en regain de forme, grimpe pour sa part à la cinquième position (35 pts), à égalité avec l'US Chaouia.

La JSD Jijel, de son côté, a confirmé sa solidité à domicile en disposant de l'IB Khemis El Khechna (1-0), consolidant ainsi sa troisième place avec 36 points et restant en embuscade pour le tournoi d'accession.

En revanche, l'US Chaouia a été accrochée en déplacement par la JS Bordj Mezzel (0-0), un résultat qui freine ses ambitions dans la course au podium. Dans le bas du classement, le NRB Beni Oulbane a réalisé une bonne opération en dominant la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laid (2-0), prenant ainsi ses distances avec la zone de relégation. De son côté, le NRB Teleghma a battu le CR Beni Thour (3-1), se hissant à la sixième place (31 pts).

Le dernier match de cette journée opposant l'AS Khroub à l'USM Annaba est programmé samedi (14h00) et pourrait redistribuer certaines cartes, notamment dans la lutte pour le maintien.

GROUPE CENTRE-OUEST : LA JS EL BIAR POURSUIT SON CAVALIER SEUL

Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El Biar a conforté sa première place en s'imposant au terme d'un match prolifique face au WA Mostaganem (3-2). Avec 47 points, le leader auteur de six succès de rang dont quatre en déplacement, est bien parti pour réussir son rêve, rejoindre la Ligue 1 professionnelle.

Son dauphin, l'USM El Harrach, est allé s'imposer avec autorité chez le CRB Adrar (4-0), maintenant l'écart à six longueurs (41 pts).

Le CR Témouchent continue également son parcours positif en battant sur le fil le MC Saïda (1-0), consolidant sa troisième place (34 pts), tout comme le RC Kouba, qui a assuré l'essentiel en déplacement face à l'US Bechar Djedid (1-0), restant au contact du podium.

Dans le derby algérois, le NA Hussein Dey et la JS Texraine se sont neutralisés (1-1), un résultat qui n'arrange aucune des deux formations, notamment la JS Texraine, toujours relégable.

Enfin, le RC Arbaa a dominé la JSM Tiaré (2-1), quittant provisoirement la zone rouge, tandis que le WA Tlemcen et le GC Mascara se sont séparés sur un score de parité (1-1) qui n'arrange guère les affaires des visiteurs dans sa lutte pour le maintien.

L'ASM Oran a renoué avec la victoire en allant s'imposer sur la pelouse de l'ESM Kolea (2-0), se rapprochant du top 4. A l'issue de cette 19e journée, la lutte pour l'accession comme celle pour le maintien reste plus que jamais ouverte dans les deux groupes, annonçant une fin de saison disputée.

R.S

BANGLADESH

Le chef des islamistes reconnaît la victoire du BNP aux législatives

Vendredi, la commission électorale avait proclamé largement gagnant Parti nationaliste du Bangladesh dans le premier scrutin législatif organisé depuis l'insurrection qui a mis fin au régime de l'ex-première ministre Sheikh Hasina en 2024. La contestation n'aura pas duré très longtemps. Le chef du Jamaat-e-Islami, Shafiqur Rahman, a reconnu, samedi 14 février, la victoire de ses rivaux du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) aux élections législatives, malgré les irrégularités qu'il avait dénoncées la veille. « Nous reconnaissons les résultats, et nous respectons l'Etat de droit », a écrit le dirigeant du parti islamiste bangladais dans un message diffusé sur les réseaux sociaux. Vendredi, la commission électorale avait proclamé largement gagnant le BNP de Tarique Rahman dans le premier scrutin législatif organisé depuis l'insurrection des jeunes de la génération Z qui a mis à bas les quinze ans du régime de Sheikh Hasina en 2024. Selon son décompte, le BNP a remporté 212 des 300 sièges du Parlement, contre 77 seulement pour la coalition dirigée par les islamistes du Jamaat-e-Islami.

CAP-VERT

La campagne électorale pour les législatives se tiendra du 30 avril au 15 mai

La campagne électorale en vue des élections législatives au Cap-Vert, prévues le 17 mai prochain, se déroulera du 30 avril au 15 mai, selon le calendrier électoral publié jeudi par la Commission électorale nationale (CNE). Selon le calendrier électoral, le processus est entré dans une phase de restrictions légales. La propagande politique via des publicités commerciales, payantes ou gratuites, est interdite depuis le 9 février et le restera jusqu'à la fin du processus électoral. A partir du 18 mars, les entités publiques et leurs agents seront soumis à une obligation de stricte neutralité et d'impartialité à l'égard de toutes les candidatures, en plus d'autres restrictions relatives à l'action publique pendant la période préélectorale. La publication, au Journal officiel et dans les journaux les plus lus, de la carte indiquant le nombre de députés et leur répartition par circonscription électoral est prévue entre le 8 et le 13 mars. S'agissant des médias, le calendrier interdit la diffusion ou le commentaire de sondages et d'enquêtes d'opinion entre le début de la campagne électorale et la fermeture des bureaux de vote. Le recensement électoral sera suspendu du 13 mars au 17 mai afin de stabiliser les listes. Les cahiers électoraux seront disponibles pour consultation et réclamation jusqu'au 23 mars, les électeurs pouvant déposer des réclamations jusqu'au 28 mars.



Des milliers de manifestants se sont réunis vendredi soir devant le parlement grec, pour soutenir les agriculteurs ayant envahi Athènes avec leurs tracteurs pour réclamer des allégements fiscaux et le soutien de l'Etat, après près de deux mois de manifestations nationales ayant bloqué autoroutes et postes-frontières. Quelque 70 tracteurs ont roulé jusqu'au cœur de la capitale pour cette manifestation devant le parlement. "Nous continuerons le combat jusqu'au bout", a déclaré le syndicaliste agricole Costas Tzelas devant la foule. En janvier, agricul-

culteurs et éleveurs avaient réduit leur mouvement de protestation, qui impliquait des blocages intermittents des autoroutes du pays depuis fin novembre 2025.

Les agriculteurs grecs protestent contre les longs retards dans le versement des subventions, provoqués par un scandale de détournement d'aides agricoles de l'UE, et subissent également la pression des prix bas, de la hausse des coûts énergétiques et de la crise climatique. Les versements de subventions aux agriculteurs ont été retardés par une enquête en cours sur des demandes

frauduleuses de subventions de l'UE représentant des millions d'euros, rendue publique en mai par le Parquet européen.

Les éleveurs grecs sont également frappés par l'abattage de plus de 470 000 moutons et chèvres en raison d'une épidémie de variole. En décembre, les agriculteurs avaient rejeté une invitation à des discussions du Premier ministre conservateur Kyriakos Mitsotakis et ignoré les avertissements répétés du gouvernement qui leur demandait de reculer.

NIGERIA

La prochaine élection présidentielle fixée au 20 février 2027



La Commission électorale nationale indépendante (INEC) a annoncé vendredi le calendrier des prochaines élections au Nigeria, fixant la présidentielle au 20 février 2027.

L'annonce a été faite par le président de l'INEC, Joash Ojo Amupitan, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Abuja lors de laquelle il a officiellement lancé le processus électoral en vue des élections générales de 2027. Le président de l'INEC a annoncé que les scrutins présidentiel et pour l'Assemblée nationale se dérouleront le 20 février 2027, tandis que les élections des

gouverneurs et des Assemblées des Etats auront lieu le 6 mars 2027.

Il a aussi précisé que cette annonce est faite "en stricte conformité avec les dispositions constitutionnelles et légales encadrant l'organisation des élections au Nigeria".

"En vertu de la Constitution de la République fédérale du Nigeria de 1999, telle que modifiée, le mandat du Président, du Vice-Président, des Gouverneurs et des Vice-Gouverneurs des Etats de la Fédération – à l'exception des Etats d'Anambra, Bayelsa, Edo, Ekiti, Imo, Ogun, Kogi et d'autres Etats concernés – expirera le 28

mai 2027", a-t-il déclaré. Et d'ajouter que "le mandat des membres de l'Assemblée nationale et des Assemblées des Etats prendra fin le 8 juin 2027".

Citant les délais constitutionnels, Amupitan a expliqué: "Conformément aux articles 76(2), 116(2), 132(2) et 178(2) de la Constitution de la République fédérale du Nigeria de 1999, telle que modifiée, les élections à ces fonctions doivent se tenir au plus tôt 150 jours et au plus tard 30 jours avant l'expiration du mandat des titulaires".

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Intégration, paix et sécurité au cœur des priorités continentales

Les travaux du 39e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) se sont ouverts samedi dans la capitale éthiopienne, sous le thème ambitieux : « Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 ». La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du Premier ministre, Sifi Ghrib, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux côtés de nombreux dirigeants africains et partenaires internationaux.

Organisé au siège de l'organisation pan-africaine à Addis-Abeba, le sommet réunit également le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le Premier ministre palestinien Mohammad Mustafa, représentant le président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas, ainsi que la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, invitée d'honneur.

Durant deux jours, les dirigeants examinent les voies et moyens de renforcer la coopération continentale et la coordination entre États membres, avec un accent particulier sur l'intégration économique, politique et sociale. Plusieurs rapports stratégiques sont inscrits à l'ordre du jour, notamment celui relatif à la mise en œuvre du thème de l'année 2025, consacré à la « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations ». Les chefs d'Etat analyseront également le rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur ses activités, celui sur les réformes institutionnelles de l'UA ainsi que le compte rendu de la participation de l'organisation au dernier sommet du G20.

En amont, la 48e session du Conseil exécutif, tenue les 11 et 12 février, avait préparé le terrain. Les ministres des Affaires étrangères y ont examiné le rapport de la 51e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) et procédé à l'élection de nouveaux membres au CPS, au Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE) et à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

À l'ouverture des travaux, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a souligné la portée stratégique de ce sommet, organisé « dans une conjoncture délicate ». Il a insisté sur la nécessité de consacrer le principe des « solutions africaines aux problèmes africains », estimant qu'il ne s'agit plus d'un simple slogan politique, mais d'un impératif face à la multiplication des crises frontalières.

Évoquant un contexte géopolitique tendu, marqué par des foyers de tension au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique centrale, il a alerté sur la persistance des menaces



terroristes, la montée des conflits internes et la réurgence des changements anticonstitutionnels. Il a également mis en garde contre les ingérences extérieures dans les affaires du continent, dans un environnement international fragilisé par le recul du multilatéralisme et la montée des logiques unilatérales et protectionnistes.

Dans ce cadre, Mahmoud Ali Youssouf a appelé à accélérer la mise en œuvre du deuxième Plan décennal de l'Agenda 2063, à intensifier l'action climatique et à renforcer le commerce intra-africain à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Il a par ailleurs exhorté la communauté internationale à mettre fin au « génocide commis contre le peuple palestinien », estimant que la souffrance des Palestiniens interpelle les consciences du monde entier.

De son côté, Antonio Guterres a jugé « inadmissible » l'absence de sièges permanents africains au Conseil de sécurité de l'ONU. «

L'Afrique doit siéger et participer à toutes les résolutions liées au continent », a-t-il plaidé, appelant à une réforme en profondeur de l'architecture multilatérale. Il a rappelé que ces priorités s'inscrivent dans le « Pacte pour l'avenir », articulé autour de trois axes majeurs : la paix, l'action économique et le climat.

Le chef de l'ONU a insisté sur l'urgence de mettre fin aux hostilités au Soudan, de soutenir le dialogue politique au Soudan du Sud et de préserver le cessez-le-feu ainsi que l'intégrité territoriale en République démocratique du Congo. Il a également appelé à consolider les acquis en République centrafricaine, à promouvoir un processus politique inclusif en Libye et à garantir un financement pérenne aux opérations africaines de soutien à la paix, notamment en Somalie.

Sur le plan économique, Antonio Guterres a souligné les contraintes financières pesant sur les pays en développement, évoquant le

poids du service de la dette, les flux financiers illégitimes et la hausse des taux d'intérêt. Il s'est engagé à poursuivre le renforcement du partenariat ONU-UA en faveur de la paix, du développement durable et des droits de l'homme, affirmant que l'Afrique demeure une priorité de son mandat.

Intervenant à son tour, Giorgia Meloni a plaidé pour une « véritable coopération » entre l'Afrique et l'Italie, fondée sur une relation « égal à égal ». Elle a mis en avant le Plan Mattei pour l'Afrique, présenté comme une plateforme ouverte destinée à mobiliser le savoir-faire, les technologies et les investissements italiens au service des priorités définies par l'UA dans l'Agenda 2063. L'objectif, selon elle, est de faire de l'Italie un « pont privilégié » entre l'Europe et l'Afrique, en soutenant notamment les interconnexions économiques et les grands projets d'infrastructures.

Synthèse : Abir N

GHAZA

Des déplacés à la recherche de produits de première nécessité dans les décombres

A lors que les frappes aériennes, les bombardements et les tirs de l'armée islamiste se poursuivent dans toute la bande de Gaza, exposant les civils, y compris les travailleurs humanitaires et les équipes médicales, à des risques mortels, des personnes déplacées sont parfois contraintes de fouiller les ruines pour trouver de quoi survivre, alerte une agence des Nations unies.

« Les conditions d'hébergement restent désastreuses pour la plupart des personnes déplacées, poussant certaines d'entre elles à rester dans des endroits dangereux ou à fouiller les décombres à la recherche de produits de première nécessité, tandis que les enfants restent exposés aux engins explosifs et que les personnes âgées sont confrontées à des risques sanitaires accrus et à des difficultés pour accéder aux soins et à l'aide », a détaillé dans son dernier rapport le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Selon le groupe sectoriel chargé de la protection,

les conditions de vie « précaires » poussent certains Ghazaouis à adopter des stratégies d'adaptation à haut risque, notamment en s'abritant dans des zones potentiellement contaminées par des munitions explosives ou en « fouillant les décombres à la recherche de bois de chauffage et d'autres matériaux essentiels.

Depuis l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2025, les équipes d'action anti-mines ont recensé 33 incidents liés à des munitions explosives, qui ont fait neuf morts et 65 blessés, dont des enfants.

« Depuis octobre 2023, plus de 700 engins explosifs ont été identifiés comme représentant une menace pour les civils et les efforts de reconstruction », a souligné l'OCHA.

Parallèlement à ces risques accrus pour les civils, la situation humanitaire se complique davantage en raison de facteurs extérieurs, tels que les conditions climatiques et les difficultés logistiques qui aggravent la pénurie de ressources essentielles.

Selon l'OCHA, les conditions météorologiques hivernales et les retards dans les transports ont entraîné une détérioration importante des denrées alimentaires avant et pendant leur entrée à Gaza.

Dans ce contexte déjà fragile, la sécurité alimentaire continue de se détériorer en raison de multiples facteurs, notamment la mauvaise gestion des stocks et les intempéries, exacerbant ainsi les défis pour la population locale.

Les agences chargées du secteur de la sécurité alimentaire signalent que la sécurité alimentaire pendant le transport, le stockage et la préparation des repas reste une préoccupation majeure.

« Les conditions météorologiques hivernales défavorables ont entraîné une détérioration importante des denrées avant leur entrée à Gaza, car les cargaisons ont été exposées à la pluie aux points de passage et pendant le transport », note l'OCHA dans son rapport.

Parmi les autres difficultés, figurent les res-

trictions d'accès et la longueur des procédures d'inspection. Certaines cargaisons, notamment l'aide alimentaire, passent plusieurs jours, voire plusieurs semaines, aux points de passage, ce qui contribue à accroître les pertes.

Dans les cuisines communautaires, l'approvisionnement limité en électricité et le manque d'équipements de réfrigération augmentent le risque de détérioration des denrées périssables.

Ces derniers développements interviennent alors que la majorité de la population est toujours déplacée et vit dans « des conditions extrêmement difficiles ». Selon un décompte effectué le 11 février, au moins deux tiers de la population (1,4 million de personnes sur 2,1 millions) résidaient dans environ 1.000 sites de déplacement, souvent dans des conditions de surpeuplement et dans des tentes offrant une intimité et une protection limitées contre les éléments.

R.I

ITÉLÉ

TF1 Skyscraper

21h10



À Hong Kong, The Pearl, un gratte-ciel futuriste de 225 étages, incarne le summum de la technologie et de la sécurité, avec ses murs ignifugés, ses systèmes de verrouillage biométriques et ses jardins suspendus.

arte Platoon

21h00



Chris Taylor, 19 ans, quitte son existence privilégiée pour s'engager volontairement dans l'armée américaine, convaincu de défendre une cause juste.

W9 21h10

Nanny McPhee et le Big Bang



En pleine campagne anglaise, au cœur des années 1940, la ferme des Green lutte pour garder son équilibre malgré les ravages de la guerre.

tmc

Esprits criminels

21h15



Emily Prentiss est confrontée à un choc personnel lorsque la nouvelle de la mort de Matthew, un ami d'enfance aux problèmes psychologiques profonds, lui parvient.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 17 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

VISION



france.3 Déluge mortel



Jo essaie de comprendre pour quelle raison Chris Robinson a pu vouloir se suicider. De leur côté, Molly et Finn continuent de se renseigner sur les tractations entre Jack Radcliffe et Sarah Mackie.

C STAR S.W.A.T.

21h10



Deacon et sa femme Annie, ancienne étudiante en droit, se battent pour prouver l'innocence d'Eduardo Ortiz, un trafiquant de drogue incarcéré à tort pour un meurtre qu'il n'a pas commis.

6ter

Passengers

21h10



Jim Preston est brutallement réveillé de son sommeil cryogénique... 90 ans trop tôt. Seul dans l'immensité glaciale de l'espace, coupé de toute communication avec la Terre et condamné à une solitude écrasante, il tente désespérément de comprendre ce qui a bien pu provoquer cette avarie.

mort de James Van Der Beek
Spielberg fait un geste touchant pour venir en aide à la famille de l'acteur



Steven Spielberg a fait un don très généreux à la famille de James Van Der Beek. L'acteur de "Dawson" est décédé, mercredi, à l'âge de 48 ans après deux ans de lutte contre le cancer. Une campagne GoFundMe a été lancée pour aider sa femme et ses filles à faire face financièrement à son décès. Plus de 40 000 personnes ont participé à la collecte de fonds. Parmi les dons en ligne les plus importants - le plus élevé s'élève à 30 000 dollars - figurent ceux de Steven Spielberg et de son épouse, Kate Capshaw. Le réalisateur oscarisé a fait un don de 25 000 dollars à la famille de James Van Der Beek, père de six enfants, tandis que Guardant Health s'est engagé à verser le même montant. La cagnotte en ligne visait à récolter 1,5 million de dollars. Le seuil des 2 millions de dollars a été franchi vendredi. «Tout au long de sa maladie, la famille a dû faire face à d'importantes difficultés émotionnelles et financières, travaillant sans relâche pour soutenir James et assurer ses soins», indiquait le message. L'organisation Guardant Health a écrit dans un hommage publié sur les réseaux sociaux : "Nous sommes profondément attristés par le décès de James Van Der Beek. James a été le premier ambassadeur de la marque Guardant Health et de notre test sanguin Shield pour le dépistage du cancer colorectal, reflétant notre conviction commune dans le pouvoir de la voix des patients. Ce fut un honneur d'être témoin de l'engagement sans faille dont il a fait preuve au cours de l'année écoulée pour sensibiliser le public au cancer colorectal et encourager davantage de personnes à se faire dépister. Sa voix et son plaidoyer laisseront une empreinte durable dans la lutte contre le cancer colorectal."

Le cinéaste Jon M. Chu a fait un don de 10 000 dollars, et l'actrice Zoe Saldana a mis en place un versement mensuel de 2 500 dollars.

LES SOIRÉES RAMADANESQUES À L'OPÉRA D'ALGER

Un programme artistique spécial à l'occasion du mois sacré



L'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh" a dévoilé sa programmation spéciale pour le mois du ramadan, avec 15 soirées artistiques du 26 février au 16 mars. Ce programme est baptisé "L'Opéra en Ramadhan".

Le programme propose des performances de genres musicaux traditionnels et modernes algériens, tels que le Hawzi, le Kabyle, le Chaabi, le Raï et le Malhoun du Sud algérien. L'ouverture qui débutera par un spectacle d'Hamidou, accompagné par l'Ensemble andalou de l'Opéra, sous la direction du maestro Nadjib Katab.

Pour les amoureux de la

chanson kabyle, rendez-vous avec un concert de Rabah Asma, puis deux soirées, les 28 février et 1er mars, avec l'artiste libanais Marcel Khalife et son orchestre. Un concert de Malouf le 3 mars sera animé par Kamal Bennani, Mobarak Dakhla et Salim Fergani, accompagnés par l'Ensemble andalou Constantine. Le 4 mars, le public pourra apprécier un spectacle des artistes algériens Nargis, Lamia Ait Amara et Mohamed Yacine, accompagnés par l'Ensemble de l'Opéra. Enfin, le jeudi 5 mars, Houari Benchenet et Cheba Yamina se produiront avec l'Orchestre Kamal Maati et Asmahan Menacer, dans le

cadre du programme «Alhan wa Chabab». L'artiste Mok Saïb se produira le vendredi 6 mars. Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'artiste Samir Toumi donnera un concert accompagné par l'Orchestre de l'Opéra. Les artistes Abdelkader Chauou et Meriem Allal proposeront une soirée de musique chaabi andalouse le 9 mars. Le groupe El Ferda se produira le 11 mars, tandis qu'Abdelwahab Djazouli et Manal Gharbi joueront le jeudi 12 mars. Le groupe Babylon se produira le 13 mars, Adlane Fergani le 14 mars, et Hadra et Diwan avec Reda Boudebagh le 16 mars.

R.C

L'Opéra a pris plusieurs mesures pour le public, dont une réduction de 50% pour les personnes en situation de handicap, avec des places adaptées dans la salle de spectacle.

Une société de transport privée a également été engagée, offrant des réductions allant jusqu'à 50% pour les spectateurs se rendant à l'Opéra.

Une bibliothèque a été aménagée dans le hall de l'institution, permettant aux visiteurs d'emprunter des livres ou de les consulter sur place. Par ailleurs, les artistes peintres pourront exposer leurs œuvres dans la galerie attenante à la salle de spectacle.

R.C

Le 15^e Festival national de la chanson populaire : Lancement d'une Master Class

L'Institut national supérieur de musique, à Alger, a abrité les activités de la Master Class (résidence artistique), dans le cadre de la quinzième édition du Festival national de la chanson populaire, prévue du 9 au 13 mars prochain. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts engagés pour consolider la formation académique autour du chaabi, et renforcer les passerelles entre transmission patrimoniale et exigences de la scène musicale actuelle.

La première journée de cet événement a été marquée



par un programme de conférences spécialisées, réunissant chercheurs et praticiens autour de problématiques théoriques et techniques. Farid Khodja a ouvert les

travaux avec une intervention intitulée "Les sept styles de la musique traditionnelle algérienne (chaabi)", proposant une lecture structurée des courants stylistiques et de leurs

spécificités esthétiques. Cette communication a été suivie d'une intervention conjointe de Belarbi Mohamed et Djamel Chaïb consacrée aux lettres de l'alphabet et à la mélodie dans la poésie melhoune, mettant en lumière les fondements linguistiques et prosodiques qui sous-tendent l'interprétation du chaabi.

La 14^e édition du festival, organisée du 20 au 23 mars 2025 au Palais de la culture Moutoufli-Zakaria d'Alger, avait été dédiée à la mémoire d'El Hadj M'hamed El Anka, considéré comme le doyen du chaabi.

R.C

ISESCO : 117 nouveaux sites ajoutés à sa liste de sites du patrimoine islamique

L'Organisation mondiale islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) a annoncé l'inscription de 117 nouveaux sites et éléments culturels dans 16 pays islamiques sur ses listes du patrimoine du monde islamique, portant le nombre total de sites et d'éléments enregistrés sur les listes de l'organisation à 841.

Cette annonce fait suite à la 13^e session du Comité du patrimoine dans le monde islamique, qui s'est tenue à Tachkent, la capitale ouzbékète. Le Comité a également adopté un ensemble de décisions et de documents relatifs à la vision du Centre ISESCO pour le patrimoine dans le monde islamique et au suivi de la mise en œuvre des décisions de sa précédente réunion et des recommandations de la Conférence des ministres de la Culture à Djeddah.

Le comité a formulé plusieurs recommandations, notamment l'intensification des missions d'appui technique auprès des États membres pour la préparation des dossiers de candidature, l'adoption de pratiques exemplaires de gestion pour protéger les sites et éléments culturels, l'élaboration d'une stratégie de communication pour sensibiliser le public aux biens inscrits sur la liste du patrimoine de l'organisation, les moyens de lutter contre les effets des changements climatiques sur le patrimoine et la protection du patrimoine en situation de conflit.

N.C

Oxford : L'exposition "Le voyage ultime" inaugurée

Le Centre d'études islamiques d'Oxford a inauguré une exposition majeure intitulée "Le voyage ultime" (The Ultimate Journey), invitant les visiteurs à réfléchir sur les lieux les plus sacrés de l'islam et leur héritage durable.

Lancée en collaboration avec la Fondation culturelle Layan, basée en Arabie saoudite, la présentation d'Oxford est la dernière version de l'exposition, qui a déjà été présentée sous d'autres formats et dans d'autres lieux à l'international.

L'exposition marque également le 40e anniversaire du Centre d'études islamiques d'Oxford, ainsi que le 20e anniversaire de la désignation de La Mecque comme première capitale de la culture islamique par l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture en 2005.

"The Ultimate Journey" réunit 36 artistes d'Arabie saoudite, du Liban, d'Indonésie, d'Australie, du Royaume-Uni et d'autres. Leurs œuvres couvrent différents styles et techniques — de la calligraphie à l'art abstrait — représentant et honorant les trois lieux saints de l'islam : la Grande Mosquée de La Mecque, la Mosquée du Prophète à Médine et la Mosquée Al-Aqsa à El Qods.

La collection comprend des œuvres d'artistes musulmans et non musulmans, parmi lesquels Dia Aziz Dia, Peter Gould, Nassar Mansour, Ahmed Mater, Bill West, Abdullah Al-Shahtali et Reem Nazir. Fondé en 1985, le Centre d'études islamiques d'Oxford a été créé pour promouvoir l'étude académique multidisciplinaire de l'islam et des sociétés musulmanes contemporaines. L'exposition vise à offrir au public britannique, musulmans et non-musulmans, une expérience ouverte à travers l'art, comme moyen d'approfondir sa compréhension de la spiritualité islamique, de son histoire et de son influence culturelle.

R.C

Festival du film de Malaga : La riche diversité du cinéma espagnol sera présentée

Le Festival du film de Malaga mettra en valeur la diversité du cinéma espagnol lors de sa 29^e édition (du 6 au 15 mars), avec un programme comprenant 263 œuvres audiovisuelles dans toutes ses sections.

La sélection officielle comprendra 22 films (douze espagnols et dix latino-américains). Outre les titres espagnols annoncés précédemment "Calle Málaga" de Maryam Touzani, qui ouvre le festival : "Altas capacidades" de Víctor García León et "Después de Kim" d'Ángeles González-Sinde, Iván & Hadoum de Ian de la Rosa ; "The Good Daughter" de Julia de Paz ; "Mi querida señorita" de Fernando González Molina ; "Yo no moriré de amor de la primera cineasta" Marta Matute ; "Corredora" de Laura García Alonso ; "Mala bestia" de Bárbara Farre ; "Pionniers. Solo querían jugar" de Marta Díaz de Lope Díaz ; "Pizza Movies" de Carlo Pádial ; et "Laponia" de David Serrano, sont à l'affiche. À ces titres s'ajoutent les productions latino-américaines.

En outre, 21 films (19 espagnols et deux latino-américains) seront projetés hors compétition.

N.C

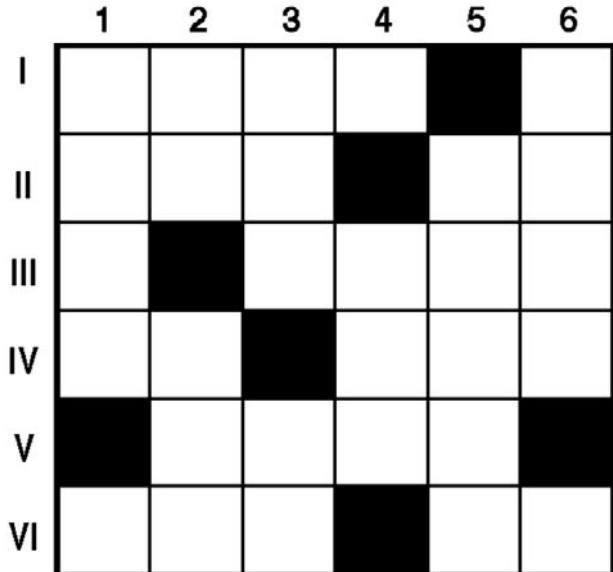
"Jason Statham Stole My Bike" : Le nouveau projet de Jason Statham

Après "Last Action Hero" avec Arnold Schwarzenegger ou encore "Un talent en or massif" avec Nicolas Cage, Jason Statham aura aussi droit à son film meta avec "Jason Statham Stole My Bike" présenté cette semaine au Marché du film européen de Berlin.

Le long métrage réunit l'acteur britannique et le cinéaste David Leitch, qui avaient déjà collaboré sur "Fast & Furious Presents: Hobbs & Shaw". Le réalisateur, connu pour "Deadpool 2", "Bullet Train" et "The Fall Guy", prépare un tournage prévu en mai 2026. Le scénario vient d'Alison Frierl, passée par "BoJack Horseman" et la série "School of Rock".

L'intrigue reste confidentielle, mais la production précise que Jason Statham interprète sa propre personne, présentée comme une star mondiale de l'action. Le budget dépasse 80 millions de dollars, un niveau rare sur le marché indépendant actuel.

Nombres croisés



HORIZONTALLEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambre.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 morts et 415 blessés au cours des dernières 48 heures

Dix personnes ont trouvé la mort et 415 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 48 heures, selon un bilan communiqué, hier, par les services de la Protection civile. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa, avec le décès de trois personnes suite au renversement d'un véhicule et à sa chute d'un pont au niveau de la route wilayale n°41, dans la commune et daïra d'El Koufia.

EL BAYADH

Enterrement du moudjahid Hartani El Aïd

La dépouille du moudjahid Hartani El Aïd, dit « Nouri Saïd », décédé à l'âge de 101 ans, a été mise en terre, ghiér à Oran, a indiqué la Direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'El Bayadh, sa région natale. Le défunt moudjahid, décédé vendredi, était né en 1925 à Kef Lahmar, dans la wilaya d'El Bayadh. Il avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de libération en 1956. Il est également considéré comme l'un des héros des batailles de Bessebaï.

DGSN

Badaoui reçoit une délégation de la police somalienne

Le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu, hier, à Alger une délégation de haut niveau de la République fédérale de Somalie, conduite par le général de brigade Assed Othman Abdallah, Commandant général des forces de police somaliennes, dans le cadre du renforcement de la coopération policière algéro-somalienne. Cette rencontre, qui s'est tenue au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale, a débuté par des entretiens bilatéraux entre le Directeur général de la Sûreté nationale et son homologue somalien, avant d'être élargie aux délégations des

(commune d'Arbaouat) en 1957, de Ghazala en 1958, ainsi que de Rassaf Essaboun et El Alouate en 1959. Il a aussi participé, en tant que chef de groupe au sein d'une section dirigée par Ahmed Ben Dahmane, à l'attaque d'un camp du colonisateur français à Kef Lahmar, attaque au cours de laquelle le héros Dehaini Bouamama est tombé en martyr. Il fut ensuite désigné responsable de l'approvisionnement de la première section, selon la même source. À la suite de cette douloureuse perte, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'El Bayadh, Sid Ahmed Terari, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt.

PRISE EN CHARGE DES DIALYSÉS

L'EHU d'Oran lance un programme régional de formation

L'Etablissement hospitalier universitaire d'Oran (EHU) se prépare à lancer un programme régional de formation dédié au placement des fistules artéio-veineuses (FAV), destinées à améliorer la prise en charge des patients hémodialysés, a indiqué le directeur général de cet établissement, Rabah Bar. Ce programme vise à renforcer les compétences des équipes médicales et paramédicales des établissements de santé de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, en matière de création et de suivi des fistules artéio-veineuses, considérées comme un accès vasculaire de référence pour les malades souffrant d'insuffisance rénale chronique. L'EHU d'Oran, qui a déjà mis en place un circuit de prise en charge sans rendez-vous et sans liste d'attente pour cette catégorie de patients, compte partager son expérience et son expertise

avec d'autres structures hospitalières. Selon le même responsable, cette initiative s'inscrit dans une démarche de régionalisation de la formation continue et d'amélioration de la qualité des soins. Le programme comprendra des sessions théoriques, des ateliers pratiques, ainsi que des interventions supervisées par des spécialistes en chirurgie vasculaire et en néphrologie. Il permettra également d'harmoniser les protocoles médicaux et de réduire les délais de prise en charge, contribuant ainsi à limiter les complications liées aux accès vasculaires temporaires. Il s'agit également d'effectuer un recensement des malades hémodialysés, en collaborations avec les directions locales de la santé et de la population, ainsi que des actions de sensibilisation sur l'importance de la préservation du capital veineux des patients, explique M. Bar.

SOUDAN DU SUD

Plus de la moitié des victimes de la crise sont des enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que plus de la moitié des personnes prises au piège par l'aggravation de la crise au Soudan du Sud sont des enfants, précisant que le nombre d'enfants exposés au risque de malnutrition aiguë dans les Etats de Jonglei, de l'Unité et de l'Equatoria oriental est estimé à 825.000. Lors du point de presse hebdomadaire des agences onusienneries à Genève, vendredi, le représentant par intérim de l'UNICEF au Soudan du Sud, Obia Achieng, a déclaré qu'"au moins 280.000 personnes ont été déplacées dans le seul Etat de Jonglei, la majorité étant des femmes et des enfants". Il a ajouté : "Pour certains, c'est la deuxième ou la troisième fois qu'ils sont contraints de fuir. Ils ont été

déplacés sans rien. Ils dorment dans des camps de déplacés pratiquement dépourvus de services. D'autres vivent à ciel ouvert, dans des zones reculées, sans absolument rien", soulignant que "53% des déplacés sont des enfants". Le responsable onusien a également indiqué que "le nombre d'enfants exposés au risque de malnutrition aiguë dans les Etats de Jonglei, de l'Unité et de l'Equatoria oriental est estimé à 825.000 enfants", ajoutant : "C'est un chiffre qui devrait tous nous alarmer. Un enfant souffrant de malnutrition aiguë, sans traitement, à 12 fois plus de risques de mourir". M. Achieng a appelé à "la cessation immédiate des hostilités et à un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les zones affectées".

LA NATION

Dimanche 15 Février 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
------	------	-------	---------	------

06:18 13:00 15:49 18:18 19:52

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le MCA éliminé

Le MC Alger est officiellement éliminé de la Ligue des champions africaine, après sa défaite, hier à Prétoria (Afrique du sud), sur le score de 2 à 0 devant l'équipe sud-africaine du Mamelodi Sundowns, dans un match comptant pour la 6^e et dernière journée de la phase de poules.

Ayant dans son escarcelle 7 points, le Mouloudia n'avait besoin que d'un nul pour se qualifier, en quart de finale du groupe C. Mal-

heureusement, les joueurs n'ont pas fait grand-chose pour réaliser le rêve des Mouloudéens, en rendant un très pâle copie. les coéquipiers du gardien Alexis Gandouz ont montré un visage pâle, loin de refléter les ambitions clés se sont inclinés 2-0, avec des buts inscrits par l'étoile colombienne Brian Leon Muniz aux 6^e et 63^e minutes de jeu.

Avec cette défaite, le Mouloudia occupera 3^e place, avec un total de 7 points, tandis que les Sundowns se qualifient avec 9 points, prenant la deuxième place du classement. Quant à Al-Hilal Omdurman, il se qualifie en tête avec 11 points, après sa victoire aujourd'hui dans le même tour contre Saint-Éloï Lupopo sur le score de 1-0.

DISPONIBILITÉ DES VIANDES BLANCHES DU LE RAMADHAN 2026

L'ONAB élabore un programme spécial pour mieux approvisionner le marché

L'Office national des aliments du bétail et de l'aviculture (ONAB) a élaboré un programme spécial visant à renforcer l'approvisionnement du marché national en quantités importantes de viandes blanches ainsi qu'en œufs de consommation, afin de répondre à la demande croissante et d'assurer la disponibilité des produits sur le marché national durant le mois de Ramadhan.

Le directeur général du groupe public, Lamri Hamitouche, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette mesure, qui prévoit le doublement des quantités de viandes blanches, vise à garantir la couverture du marché national et la stabilité des prix à travers les points de vente relevant du groupe. Il a ajouté que l'ONAB participe également aux marchés de proximité organisés à travers l'ensemble du territoire national afin de rapprocher les produits des citoyens.

Dans cette perspective, nombre total de points de vente du groupe devrait dépasser les 200 points de vente afin d'assurer un approvisionnement régulier et direct des citoyens en viandes blanches et en œufs de consommation durant tout le mois sacré, a-t-il assuré. Son entreprise dispose actuellement de 139 points de vente permanents répartis à travers les diffé-



rentes wilayas du pays.

M. Hamitouche a affirmé que son entreprise œuvre, en coordination avec ses différents partenaires, à maintenir des prix raisonnables et acceptables pour les viandes blanches, tout en tenant compte des coûts de production, dans le cadre de son rôle d'acteur public dans la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens. Il a rappelé, à ce propos, la convention signée en décembre 2025 avec la Fédération nationale des éleveurs de volailles, qui vise essentiellement à renforcer le partenariat sur le terrain avec les éleveurs dans le cadre du soutien à la production nationale et de la garantie de sa continuité. Il a souligné que cette convention s'inscrit dans

le cadre des mesures anticipatives prises en prévision du mois sacré de Ramadan. Cette convention prévoit la fourniture de poussins de chair âgés d'un jour au prix de 80 dinars l'unité au profit des éleveurs adhérents au programme, l'approvisionnement des éleveurs en aliments à des prix étudiés et compétitifs au niveau des unités de production d'aliments relevant du groupe ONAB, ainsi que le rachat du poulet vivant au prix de 280 dinars le kilogramme. Ces mesures s'inscrivent, a-t-il ajouté, dans une approche globale visant à assurer un approvisionnement régulier et stable du marché national en viandes blanches, à travers une programmation anticipée de la production et le renforcement du stock national.

MADAGASCAR

Deux cyclones enregistrés en 10 jours

Le Madagascar, frappé par deux cyclones en dix jours, Fytia et Gezani, a déclaré l'état de catastrophe nationale et lancé un appel à l'aide internationale, tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) alerte sur la hausse des besoins humanitaires dans un contexte de ressources limitées. Tamatave, la deuxième plus grande ville de l'île, l'amphieuse des dégâts est impressionnante. "Les autorités ont indiqué que 80 % de la ville a

été endommagée. La ville fonctionne avec environ 5 % de son approvisionnement en électricité et il n'y a pas d'eau", a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, Tania Goosens, représentante du PAM à Madagascar, relevant que leur bureau et un entrepôt sur place ont été complètement détruits. Les autorités malgaches font état de 38 morts, 374 blessés et plus de 260.000 personnes affectées. Des familles ont

perdu leur maison et de nombreux bâtiments, commerces et écoles, voire l'hôpital, ont subi d'importants dégâts. En réponse aux impacts de deux cyclones, le système des Nations unies a mobilisé 5 millions de dollars à travers le Fonds d'intervention d'urgence (CERF), a indiqué ONU Madagascar. Cette aide d'urgence s'inscrit dans un contexte déjà préoccupant, où la population malgache faisait face à une insécurité alimentaire importante.